



Problème sur l'Ordre du jour d'une AG

Par **badbubu**, le **16/03/2013** à **14:22**

Bonjour à tous,

Je viens de recevoir l'ordre du jour de la prochaine AG de ma copropriété et sur cet ordre du jour ne figure pas une question qui par contre est exposée dans les projets de résolutions.

Dans ces conditions, cette question doit elle être posée à l'AG ? sachant qu'elle n'est pas inscrite à l'ordre du jour, qui compte 21 points, mais que le projet de résolutions en compte 22. Je vous remercie, votre aide sera utile car la résolution en question concerne la pose d'une barrière dans un parking et je ne trouve pas cela adapté.

Merci encore,
Cordialement,